Cours de dressage donné par Céline Michaud

16 & 17 janvier 2010

Manège de Bottens - C. & F. Frossard

Le cours a lieu sur 2 jours, l'inscription donnant droit à 1 cours pratique par jour et un cours théorique collectif le samedi en fin d'après-midi.
La durée des cours pratiques est de 45 minutes en individuel, de 1 heure par groupe de 2 cavaliers.
Le cours théorique portera sur l'importance de la décontraction du dos du cheval.
Les accompagnants sont les bienvenus, également pour le souper.
Des boxes sont à disposition sur place pour la nuit.
Les inscriptions seront prises en considération dès le paiement du montant total effectué sur le CCP 80-2-2, UBS Payerne, compte CH4900260260384772M1X, C. Michaud, Murist.
Nombre de places limité; elles seront attribuées dans l'ordre d'arrivée des inscriptions. Dernier délai: le 8 janvier 2010 (courrier A).
Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler le 076 209 59 89.

Talon d'inscription à détacher et renvoyer à
Céline Michaud, Fermes de la Molière 5, 1489 Murist.

- -

Cours

Niveau actuel:	libre	☐	cours individuel	☐	CHF 150.-
	R	☐	par groupe de 2	☐	CHF 100.-
	L	☐			
	M	☐			
Boxe	oui	☐			CHF 30.-
	non	☐			

Repas (fondue)

nombre d'adultes:	.....	x	CHF 18.-	=	CHF .....
nombre d'enfants:	.....	x	CHF 12.-	=	CHF .....

Montant total: (cours + boxe + repas) CHF .....

Nom: ..... Prénom: ..... Cheval: .....

Adresse: ..... N° tél.: .....

.....

Remarque(s) éventuelle(s): .....

.....

Lieu & date:

Signature: